

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Connaître la réglementation relative aux produits biocides

Mesurer les répercussions des produits utilisés sur la santé et l'environnement

Trouver des techniques alternatives complémentaires des techniques chimiques

Mettre en place des stratégies de lutte intégrée associant les différentes techniques

PROGRAMME DE FORMATION

- Définition des produits Biocide
- Cadre réglementaire Français et Européen
- Réglementation du transport et du stockage
- Prévention des risques
- Prévention dans l'usage des produits
- Connaître les situations à risques
- Pollution et protection de l'environnement
- Utilisation des trois principaux types de produits biocides : Insecticides, rodenticides et désinfectants
- Techniques alternatives
- Gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Attestation CertiBiocide

Le formateur évalue la satisfaction des stagiaires au moyen d'un questionnaire standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.

Attestation de formation



Renseignements et tarifs

05 61 37 65 87

cfppa.ondes@educagri.fr



Pour qui ?

Utilisateurs professionnels de produits biocides
Distributeurs et acquéreurs professionnels de produits biocides



Durée

3 journées soit 21H initial
1 journée soit 7H pour les titulaires d'un certificat individuel « Certiphyto »



Moyens pédagogiques

Etude de cas à partir de vidéos, photos et/ou articles de presse.
Etude de thèmes à partir des expériences professionnelles des stagiaires.
Questionnaires d'auto-positionnement



Conditions matérielles

Salle, tables et chaises, vidéoprojecteur, tableau interactif, Tablettes numériques pour QCM



Nombre de participants

10 personnes maximum



Accessibilité

Accès à la formation pour toutes et pour tous, Site Accessible aux personnes en situation de handicap